

Publication le 10 MARS 2016

PREFECTURE DE LA NIEVRE
Reçu au : contrôle de légalité le

10 MARS 2016

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>><<<

D-2016-9

L'an deux mille seize, le premier mars, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-VAUZELLES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Isabelle BONNICEL**, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 février 2016

Etaient présents : Mme BONNICEL, M. FRIAUD, Mme LACOUR, Mme ROBIN-CHAUVOT, Mme DUBOIS, M. MARCONNET, Mme ALTMAN, M. DAMBRINE, M. SAGET, M. FICHOT, Mme VATAN (jusqu'à 19 h 00), M. DUBOIS, M. REVERCHON, Mme LAROCHE, Mme POIRIER, M. MORAND, Mme DUCOURTIOUX, M. COIGNET, Mme MARCEL (jusqu'à 21 h 30), M. GUERIN, Mme THOMAS, M. GAUTHERON, Mme KELLER, M. MOTTAIS, M. SICOT, Mme GRILLOT, M. BENEDIT, Mme DESABRE, M. LECHER.

Avaient donné procuration : Mme VATAN à Mme ROBIN-CHAUVOT (à partir de 19 h 00), Mme MARCEL à Mme BONNICEL (à partir de 21 h 30).

Monsieur Olivier SICOT a été désigné Secrétaire de séance.

OBJET : Renouvellement de la convention conclue entre la ville et la SAS GIRODMEDIAS.

Monsieur MARCONNET, Adjoint aux travaux, expose que la ville a conclu, en 1995, un contrat avec la SAS GIRODMEDIAS qu'elle a renouvelé plusieurs fois depuis.

La SAS GIRODMEDIAS s'engage par ce contrat, à réaliser et installer des panneaux signalant des commerces et des entreprises de la commune. Les ensembles de signalétique se présentent sous forme de lamelles en aluminium assemblées par deux supports. Leur composition ainsi que leur lieu d'implantation sont soumis à l'approbation de la ville.

La SAS GIRODMEDIAS assure l'entretien, le nettoyage et le maintien en état du matériel de signalisation ; elle effectue quatre visites par an, soit une visite par trimestre.

En même temps, cette opération permet la signalisation à titre gracieux des bâtiments publics à hauteur de 25 % du nombre total de supports mis en place.

Le contrat en cours avec SAS GIRODMEDIAS est arrivé à terme au 18 novembre 2015.

Par conséquent, il est proposé de reconduire la convention avec la SAS GIRODMEDIAS pour une durée de un (1) an renouvelable par tacite reconduction, pour une durée totale cumulée de cinq (5) ans. Un entretien et un suivi régulier de la signalisation existante, ainsi que l'adhésion de nouveaux commerces, seront ainsi garantis.

Les coûts du système de signalisation, pour un mobilier simple face, reviendraient pour les commerçants et les entreprises, à 87 € HT par an pour un renouvellement de contrat existant, et à 150 € HT par an pour les souscriptions de premier contrat.

Ce dossier a été examiné en commission de travaux en date du 18 février 2016.

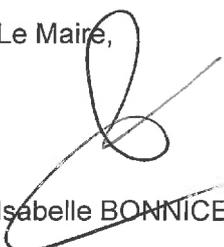
C'est pourquoi Monsieur MARCONNET propose d'approuver cette convention et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Varenes-Vauzelles, le 3 mars 2016

Le Maire,



Isabelle BONNICEL